



Bulletin de la Société Militaire de Genève

Fondée en 1825 par le général G.-H. Dufour



Restauration 30.12.2015 et ses reflets

**Les futures infrastructures
militaires genevoises du point de vue
des utilisateurs**

Programme de tir 2016



SOCIÉTÉ MILITAIRE
DU CANTON DE GENÈVE

COMITÉ

Mardi 15 décembre 2015

VOTATIONS 28.02.2016 : PRISE DE POSITION DU COMITÉ SMG STATIONNEMENT DE TROUPES A MEYRIN-MATEGNIN

Le Comité de la Société militaire de Genève soutient la loi (L-11580) ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements, telle que votée par le Grand Conseil le 16 avril 2015.

ARGUMENTAIRE

- Les intérêts de la population genevoise en matière de **construction de nouveaux logements**, de **développement économique** ainsi qu'en matière de **sécurité à long terme**, sont convergents. Cette loi permet à la fois de construire des logements et de se doter des installations indispensables pour assurer les besoins de sécurité de demain.
- L'investissement est financièrement **rentable et justifié**. Le référendum met en péril un grand programme de développement approuvé par le Grand Conseil : La Praille – Accacias – Vernets (PAV) visant, rien que dans sa première étape, à investir plusieurs centaines de millions de francs afin d'y construire plus de 1'500 logements, tous soit à loyers modérés soit contrôlés.
- Les troupes de sauvetage de notre armée doivent continuer de pouvoir s'entraîner à Genève. Ainsi, l'actuelle place d'exercices d'Epeisses pourra se développer en un véritable **pôle d'excellence national et international pour l'aide en cas de catastrophes**.
- Le stationnement de troupes à proximité de l'aéroport répond à un besoin et est un atout essentiel pour assurer la **sécurité des conférences internationales à Genève** et la protection des missions diplomatiques. Ces infrastructures seront disponibles non seulement pour l'armée, mais pour tous les acteurs de la sécurité.
- Il s'agit de **moderniser**, mais pas d'ouvrir de nouvelles places d'armes. Les trois sites retenus sont déjà dévolus à un usage militaire. A l'extérieur de la ville, ils permettent une instruction et des déplacements rationnels de la troupe, à proximité de l'aéroport et des infrastructures d'instruction. Un point d'appui logistique sera également disponible pour tous les partenaires de la sécurité de Genève.
- **La caserne des Vernets est vétuste** et de moins en moins pertinente en tant qu'infrastructure militaire. Sa rénovation (minimum 25 millions) **coûterait plus cher** que le crédit évoqué ci-dessus, sans permettre la création de logements, ni de doter Genève d'infrastructures de sécurité modernes et efficaces.

Le Comité invite donc tous les membres de la SMG et leurs proches à voter et faire voter **OUI le 28 février prochain à l'objet cité en titre.**

Editorial: **La Place d'Armes de Genève: Un enjeu capital**



Le 28 février, les citoyennes et les citoyens genevois seront appelés à voter sur l'avenir de la place d'armes de Genève. Il s'agira de voter OUI à un investissement de 21 millions de francs, pour la construction d'un bâtiment de troupes à Mategnin, sur la commune de Meyrin, à proximité immédiate de l'aéroport.

Cette votation est un enjeu essentiel pour les milieux militaires et patriotiques, mais également pour la sécurité au sens large, l'économie et le rayonnement de Genève. Mais ces investissements ne sont pas contradictoires avec nos objectifs de sécurité. En effet, l'agglomération genevoise a besoin de logements; le développement du quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV) mobilisera et dynamisera l'économie locale à hauteur de plusieurs centaines de millions de francs. Il est prévu de construire 1'500 logements en lieu et place de l'ancienne caserne des Vernets, répartis entre logements pour étudiants, coopératives d'habitation et appartements à loyer modéré. De plus, aucune autre parcelle ou projet d'habitations n'est capable d'être entamée et achevée aussi rapidement.

La caserne des Vernets, vétuste, nécessite un investissement de 25 millions de francs si celle-ci devait être maintenue en fonction, comme le prévoit la convention entre le Canton et la Confédération, jusqu'en 2040. Cette somme est supérieure au crédit de 21 millions qui

est prévu pour construire un stationnement de troupes à Mategnin. Ici, il s'agit de pouvoir loger jusqu'à deux compagnies de 150 soldats; le reste de l'espace est consacré à des bureaux de troupe, des magasins et des hangars. Cette infrastructure, à proximité immédiate de l'aéroport, est essentielle pour garantir la sécurité d'événements majeurs ou de conférences internationales à Genève.

D'autres infrastructures viendront compléter ce projet – notamment à Epeisses, avec une capacité similaire – soit à proximité immédiate des infrastructures d'entraînement des troupes de sauvetage. On comprend donc le bienfondé du projet : augmenter l'efficacité de l'instruction et des engagements, en évitant chaque matin et chaque soir les fastidieux et encombrants déplacements pendulaires le long de l'auto-route de contournement bouchonnée.

Ces infrastructures créeront des conditions favorables aussi bien pour les formations que les engagements de l'armée dans le canton de Genève. Mais elles bénéficieront également à tous les partenaires de la sécurité, à titre subsidiaire, dans la mesure où le centre logistique de la police sera également délocalisé à Aire-la-Ville.

Ne nous trompons pas de combat : le référendum lancé par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), qui s'oppose au crédit d'investissement des cantonnements de Mategnin, vise en réalité la suppression de toute activité militaire dans le canton. Cela n'est acceptable ni pour les responsables politiques, ni pour les forces de sécurité, ni pour la politique de sécurité de la Suisse, ni pour les milieux économiques, ni enfin pour le rayonnement de la Genève internationale.

Ne jouons pas avec les urnes et ne prenons pas la sécurité ou la politique en otage. Ce référendum a déjà retardé le projet d'un an – comme l'opposition au DEVA a également retardé son entrée en vigueur. Toutes ces réformes sont nécessaires et utiles pour la collectivité. L'actualité nous le montre chaque jour.

• Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS
Président SMG

ÉclairaGE

Bimestriel indépendant de la Société Militaire de Genève depuis 1947 - Tirage: 1000 exemplaires
(6 numéros par année; délai rédactionnel le 20 du mois précédent)

Editeur	Société Militaire de Genève	Site internet: www.smg-ge.ch
Rédacteur en chef	Lt col Marc-Ariel ZACHARIA, ma.zacharia@smg-ge.ch	
Rédacteur en chef adjoint	Vacant	
Webmaster	CAP DIEGO CARRILLO	
Rédacteurs	Col Christian REY, Maj Pierre BYDZOVSKY, Cap Gabriel MINDER, Cap Guillaume GENOUD, Cap Edric SPECKERT, Cap Lancelot WACK, Of spe (Cap) Fabien RUTZ, Lt Charles-Louis NOTTER.	
Conception couverture	Equipe de rédaction	
Régie des annonces	Publi Annonces S.A. - 3, chemin de la Charpente - Case Postale 194 - 1219 Le Lignon Tél. 022 308 68 78 - Fax 022 342 56 12 - E-mail: yt@publi-annonces.ch	
Impression	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA - Rue Plantamour 34 - 1201 Genève Tél. 022 732 27 12 - Fax 022 738 15 37 - E-mail: pao@imprimerienationale.ch	

SOCIÉTÉ MILITAIRE DE GENÈVE

Fondée en 1825 par le général Guillaume Henri DUFOUR

Section de la SOCIÉTÉ SUISSE des OFFICIERS

Président	Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS
Vice président	Col EMG Denis MASTROGIACOMO
Vice président	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN
Conférences lunch	Mobile 079 594 36 70 - E-mail: pierre-henri.heizmann@smg-ge.ch
Président Section de Tir	Cap Jean-Daniel GERBER
Porte drapeau ai	App André BOCCARD
Courrier	Case postale 3618 - 1211 Genève 3 / CCP 12-188-7
Local de la Société	5, rue des Granges - 1204 Genève - Tél. 022 310 39 45
Changement d'adresse	Lt col Philippe KÜNZI, trésorier SMG - E-mail: philippe.kunzi@bluewin.ch

1^{re} & 4^e de couverture: Vue d'artiste des 1'500 logements prévus à la place de la caserne des Vernets.



201^e Commémoration de la Restauration genevoise **Esplanade de la Treille – 30 décembre 2015**

CITOYENNETÉ ET RESPONSABILITÉ

Témoignage vivant de l'esprit de Genève et incarnation de cette citoyenneté de Genève que nous avons en commun, Michael MØLLER est, ce soir, retenu ailleurs. Nous marquerons donc la Restauration en son absence, mais non sans oublier combien cet esprit de Genève est profondément lié à la Genève internationale dont il est un phare et à son rayonnement.

En ce jour anniversaire, jour charnière où nous devons regarder devant, en nous rappelant notre ancrage dans ce qui fut, posons-nous une question :

Citoyens de Genève, qui sommes-nous ?

Nous sommes d'ici. En même temps, nous sommes d'ailleurs.

Une de mes arrière-grands-mères – il était difficile d'être plus Genevoise – passa son enfance à 200 pas d'ici. Mais sa mère venait de cet extrême de l'Europe aux confins de la Russie. Et son père était d'une famille originaire du Languedoc, établie en cette ville à la toute fin du XVII^e siècle.

C'est un peu notre histoire à tous.

De Genevois du Moyen âge, il n'en reste plus guère. Cette cité s'est sans cesse renouvelée par des apports extérieurs, ethniques, culturels, religieux. Elle a été terre d'accueil, terre de passage et de métissage.

Elle est appelée à se renouveler encore, sans discontinuité, et la Suisse avec elle.

Ces apports ne valent cependant que s'il y a intégration et partage.

Que si, dans notre extrême et riche diversité, nous constituons un tout, dans le respect de chacun, de sa personne, de ses origines, de sa culture, de sa religion.

Ils ne valent que si tous ceux que cette ville reçoit adhèrent aux fondamentaux de Genève, à son esprit, à ses valeurs qui sont universelles et marquées au sceau de son humanité.

Ces valeurs sont faites d'ouverture et d'écoute, de tolérance et de générosité, de dialogue et de consensus, de liberté et de solidarité, de justice et d'équité.

Mais cette liberté ne vaut que si elle permet à tous de vivre dans la dignité.

Et cette justice n'a de sens que si elle est assortie de tendresse.

L'histoire dont nous marquons ce soir un des événements est par essence mouvement. Elle est souvent tumultueuse. Elle l'a été les années qui précédèrent la Restauration. Elle l'est aujourd'hui.

Jamais sans doute depuis cinq cents ans le monde n'a vécu à telle vitesse une transformation et des basculements aussi radicaux, avec quels cortèges de tragédies et de misères humaines. Nous n'en sommes qu'au début.

De quoi perdre nos repères et générer la confusion. De quoi susciter la peur et inciter au repli. Alors qu'il s'agit d'épouser et d'inspirer le changement.

De quoi nous interpeller à la manière de ce tag soixante-huitard, L'Etat n'est plus rien. Soyons tout ! Qui dit avec exagération la situation que

nous vivons, si complexe, si déroutante que les Etats, à travers le monde, ne parviennent plus à y faire face, et qui sont paradoxalement toujours plus sollicités alors qu'ils ne peuvent offrir davantage.

L'Etat est certes essentiel, mais ne lui demandons plus la Lune.

D'où cette belle injonction : soyons tout. En d'autres termes, soyons tous responsables d'un avenir que nous dessinerons ensemble. Une responsabilité au quotidien et de proximité que nous pratiquons déjà pour la plupart, dont nous oublions la centralité. Au fil du temps, elle prend toujours plus de valeur. Si nous ne l'exerçons, la République en pâtirait gravement. Le paysan debout de très bon matin à l'écurie, le vigneron frappé par la grêle qui remonte à sa vigne, l'emploi qu'on crée, le labeur auquel on ne rechigne, le malade

qu'on entoure, l'enfant qu'on éduque, le tri des déchets, l'économie d'eau, la lumière qu'on éteint, la pollution qu'on évite, la civilité qu'on manifeste, l'égoïsme qu'on balaye, les querelles partisans auxquelles on se refuse, les problèmes qu'on résout ensemble et le sacrifice auquel on consent. Ce sont là quelques-unes de nos responsabilités qui font que notre société fonctionne.

Plus personne n'a désormais le pouvoir de détenir la charge de ce monde. Soyons en donc tous collectivement plus que jamais responsable.

Notre République citoyenne a pour la guider la plus optimiste des devises, Post Tenebras Lux.

De bon augure en cette veille des 366 jours de 2016.

• Col EMG Jean F. FREYMOND

Familial

GRANGE
AGENCE IMMOBILIÈRE & CIE

DEPUIS 1869

VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION

WWW.GRANGE.CH

Discours de Monsieur Antoine BARDE, président du Grand Conseil, à l'occasion de la commémoration de la Restauration le 30 décembre 2015.

Monsieur le Procureur général,
Monsieur le Conseiller national,
Mesdames et Messieurs les députés
au Grand Conseil
Mesdames et Messieurs les élus cantonaux
et communaux,
Monsieur le Président de la Société militaire,
Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus de deux siècles, les troupes de l'armée autrichienne, commandées par le général Ferdinand von Bubna und Littitz, rendaient à Genève sa liberté, après 15 ans d'occupation impériale.

Nous commémorons en ce jour l'évènement qui permit à nos institutions et nos libertés d'être **restaurées**. En effet, on parle de « **restauration** de l'ordre ancien », mais nous pourrions tout aussi bien fêter l'« **instauration** d'un **ordre nouveau** », avec la décision de Genève d'unir son destin à celui de la Confédération helvétique.

Cela semble difficile à imaginer aujourd'hui, mais Genève était véritablement **en liesse**, tant la période d'occupation napoléonienne fut pénible pour notre ville, en particulier pour son commerce d'exportation, sévèrement touché par le blocus continental.

Aujourd'hui, la notion de liberté est tellement ancrée dans nos habitudes, que nous pouvons nous interroger : Quelle **valeur** lui accordons-nous ? Quelle **savoir** lui trouvons-nous ? Eprouvons-nous encore la même joie que nos aïeux de vivre dans un pays **libre** ?

Hélas, il faut parfois en arriver à perdre un privilège, pour mesurer sa vraie **valeur**...

En Suisse, la liberté, c'est notre force. Mais qu'en faisons-nous ?

On observe que dans l'usage de leur liberté, certains versent du côté « obscur ». Vêtus de noir, masqués ou dissimulés sous des capuches, ils taguent leurs messages de haine, souillent les murs de la ville, cassent sur leur passage, estimant qu'il est de leur

liberté de s'attaquer à la tranquillité et aux biens d'autrui.

D'autres font pire encore. Au nom d'une idéologie dangereuse, ils sacrifient leur vie pour prendre celle d'innombrables innocents, bafouant le droit essentiel à la liberté et à la vie, comme à Paris cet automne.

Heureusement, ce n'est qu'une minorité. La majorité des personnes utilisent leur liberté **positivement**, pour **construire**, pour **créer** de la prospérité. Elles prennent soin des plus faibles. Elles participent au jeu démocratique, respectent les lois, ainsi que l'avis de la majorité. Au besoin, nombreux sont celles et ceux qui sont prêts à défendre, avec conviction, notre liberté.

Et nos institutions, quel rôle jouent-elles dans tout cela ? Vous l'aurez compris : nos institutions sont là pour organiser et canaliser les forces positives en action, pour régler et ordonner nos vies en société. Elles méritent donc le **respect**. Elles méritent d'être **défendues**.

Peut-être - sans doute - sommes-nous en train de vivre un changement d'ère. Les signes semblent indiquer qu'un basculement à notre échelle - comme à l'échelle mondiale - est en train de se produire, auquel nous ne sommes pas habitués. Le recul et l'expérience manquent encore pour en mesurer l'ampleur et la teneur.

C'est pourquoi, nous devons rester **attentifs**. Nous ne devons pas ménager nos **efforts**. Peut-être devons-nous nous engager pour plus de sécurité ; pour plus de culture aussi : notre liberté n'a pas de prix : **elle est à ce prix**. C'est dans ce sens que nous devons compter les uns sur les autres ; sur toutes et tous, comme le rappelle la devise de notre pays : *Un pour tous et tous pour un !*

Je vous souhaite une belle fête de la Restauration.

Vive Genève et ses institutions !

Vive la Suisse !

• Antoine BARDE
Président du Grand Conseil

La minute de l'aumônier : La dimension spirituelle de la Restauration

«S'il y a une chose dont on puisse dire : voici une nouveauté ! En réalité, elle existait dans les siècles passés !»¹

Monsieur le président, mesdames et messieurs les représentants des autorités politiques et académiques, chers camarades, cette antique maxime issue des livres de sagesse de l'Ancien Testament, illustre l'importance de l'histoire comme repère de l'humanité. Certains décrivent ainsi, à l'instar du célèbre anthropologue et ethnologue Claude LÉVI-STRAUSS, la tâche de l'historien. Je cite : «l'historien avance [...] à reculons gardant les yeux fixés sur les activités concrètes et particulières, dont il ne s'éloigne que pour les envisager sous une perspective plus riche et plus complète»². Fin de citation. N'ayant pas la prétention de faire œuvre d'historien, j'ai néanmoins la conviction que chaque année qui nous éloigne de 1813 nous approche d'une compréhension plus riche et plus complète de la Restauration. Et c'est d'autant plus vrai en cette fin d'année où, depuis le vendredi 13 novembre dernier, les capitales européennes déclarent à tour de rôle l'état d'urgence. Le président de notre société le dit dans le dernier bulletin : «Le ton a changé !»³



Le pit **LUC BULLINDWE** (photo prise le 30 décembre 2014)

Ce climat général menaçant permet de ne pas considérer la commémoration de la Restauration comme une cérémonie traditionnelle seulement. La commémoration de la Restauration est également la célébration d'une victoire. La victoire sur toute oppression.

Et s'il y a un trait de Genève qui demeure tout du long de l'histoire c'est bien sa capacité de victoire sur toute oppression. Comme l'indique une autre phrase issue des livres de sagesse de la Bible hébraïque : «*post tenebras spero lucem.*»⁴

En 1536, alors que Genève est peu recommandable en Europe, la Réforme a ainsi marqué la victoire sur l'oppression sociale et spirituelle. La nuit du 11 au 12 décembre 1602, a été celle de la victoire sur l'oppression des troupes de Charles-Emmanuel I^{er}. Puis vient la Restauration de 1813, après laquelle jaillissent encore des figures majeures comme Henri DUNANT et surtout le Général Guillaume-Henri DUFOUR qui s'est illustré comme «pacificateur» pour vaincre diverses oppressions.



military-english.ch
*...in command of your English...
in the Army and in your civil life*
info@extra-muros.ch
Case postale 89 – 1237 Avully
Tel. 022 756 22 80

¹ Paraphrase de Qohéleth (ou l'Ecclésiaste), chapitre 1, verset 10.

² Anthropologie structural, Paris, Plon, 1958, p. 32.

³ cf. éditorial du bulletin de la SMG, p. 1.

⁴ Phrase issue à l'origine de la version latine du livre de Job 17,12 et dont la version brève est le fameux : « post tenebras lux ».

Ce survol met en évidence la capacité qu'a Genève de vaincre l'oppression. Sa capacité de restauration.

Et spirituellement, ce concept de restauration représente aussi la victoire sur l'oppression. Dans une perspective judéo-chrétienne, l'oppression spirituelle vient de la rupture du lien entre Dieu et les hommes, une aliénation désignée par le terme péché. Et c'est contre le péché que Dieu s'est battu en Jésus-Christ pour offrir à chaque homme la victoire ! C'est-à-dire, la possibilité d'être restauré et de devenir enfant de Dieu.

Post tenebras Lux: Genève a été restaurée et elle a obtenu de Dieu la paix et la lumière.


Nous voyons donc que la restauration est comprise spirituellement comme un véritable plan de salut. Le fait de parler de restauration sous-tend donc une situation déséquilibrée,

une oppression. En d'autres termes, il est nécessaire qu'il y ait des ténèbres pour que brille la lumière.

Ainsi, s'il est vrai qu'en 1813, avec Ami Lullin, nous sommes confrontés à une manœuvre politique. Lorsqu'on garde en tête la dimension spirituelle de la restauration, cette nouvelle commémoration offre une excellente occasion de réfléchir à la destinée spirituelle de Genève. D'aucuns disant même que « de toutes les villes du monde Genève semble la plus propice au bonheur. » Pour vaincre l'oppression actuelle, rappelons-nous donc, Genevois, que notre patron est, avant tout autre, Celui qui est en haut.

Vive la Restauration! Vive Genève et vive la Suisse!

• *Pit Luc BULUNDWE*



MPM
facility services SA
Notre sérieux fait la différence !

est présente dans tous les secteurs de l'économie:

- Aviation
- Commerces, banques
- Milieu hospitalier
- Hotellerie, catering

10, Rue Blavignac - 1227 Carouge T: 022.343.65.55 - F: 022.343.65.56 www.mpmnet.ch - mpm@mpmnet.ch



PFS
CONSEILS SA
ASSURANCES &
GESTION DE PATRIMOINE

**CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE
ET PLANIFICATION À LA RETRAITE**

Votre contact : Philippe Schwarm
T. 022 817 05 05 | ps@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

Toast à la Patrie prononcé par le Lt col Alexandre CZECH



Le Président de la SMG, le Lt col EMG Alexandre Vautravers m'a fait l'immense honneur de pouvoir prononcer devant vous toutes et tous le toast à notre Patrie.

Permettez-moi au préalable un petit mot d'histoire, puis quelques réflexions.

Nous avons fêté cette année **les 200 ans de notre drapeau**. C'est en effet à l'occasion de la mobilisation de notre armée au début de l'année 1815, face à l'épopée d'un Napoléon, fraîchement parti de son exil sur l'île d'Elbe pour reconquérir le pouvoir des mains de Louis XVIII, que le commandant des troupes suisses, le général Niklaus Leodegar Franz Ignaz von Bachmann An-der-Letz, de Glaris, décrète que *«la diversité des uniformes et des cocardes de l'armée fédérale nécessite l'adoption d'un signe distinctif bien visible»*. Cela marquera la naissance du brassard fédéral, comportant une croix blanche cousue sur une bande d'étoffe rouge portée sur le bras gauche. À cette époque, la forme de la croix n'est pas encore définie, raison pour laquelle l'on retrouve des croix parfois élançées, parfois massives, mais aussi des croix de Malte.

Et c'est le 12 octobre 1815, à l'occasion d'une cérémonie militaire à Yverdon, que sera remis à quatre bataillons de Suisses rouges (c'est-à-dire de Suisses qui étaient affectés aux services du roi de France et dont l'uniforme était rouge) un drapeau suisse offert par la Diète en souvenir de leur comportement exemplaire. Les drapeaux remis arboraient une croix blanche sur fond rouge, mais pour la première fois, cette croix n'était pas traversante, mais alésée, probablement en référence aux

armoiries choisies peu de temps avant pour le sceau fédéral.

Quelques réflexions à présent.

Au terme d'une année 2015 éprouvante, ponctuée par des menaces d'attentats nous touchant directement, il s'agit de nous rappeler pourquoi nous sommes ensemble ce soir dans ce lieu magnifique.

Notre Pays, la Suisse, ce joyau que nous découvrons et redécouvrons à chaque escapade, qu'elle soit skis au pied, en randonnée, voire dans les airs pour les plus téméraires, nous l'incarmons en ce moment même. Et de quoi se nourrit cette incarnation ?

Je débiterais par la défense de notre idéal du **«vivre ensemble»**, cette appartenance à une communauté de destin. Ce vivre ensemble, nous devons le soigner chaque jour, en chaque circonstance. Au-delà des intérêts des uns et des autres, des considérations opportunistes, c'est bien cette volonté qui constitue le socle structurant de notre nation. Le dire, c'est aussi réaliser qu'à l'heure où priment les égoïsmes particuliers, notre Patrie a su conserver cette foi en son destin, cette force de marcher ensemble, même si c'est un peu plus lentement que d'autres. Mais ensemble plutôt que vite et divergent. C'est finalement cela que nous envient nombre d'autres pays. Cet alliage précieux, à la mécanique si bien huilée, que le pendule finit toujours par retourner à son équilibre. La preuve avec le retour à la formule magique, après quelques années d'égarement...

Ensuite, la défense de la **liberté** dans un monde chaque jour un peu plus contrôlant, stéréotypant et castrateur. Mais de quelle liberté parle-t-on : celle des Anciens où pour citer Benjamin Constant *«elle se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif et consistait à exercer collectivement, mais directement, plusieurs parties de la souveraineté tout entière»*, ou celle des Modernes équivalant à la possibilité de faire ce que bon nous semble, quand et comme nous le voulons, avec le risque que le citoyen soit trop absorbé par la poursuite de ses intérêts individuels ? La réponse, vous l'aurez deviné, se trouve entre ces deux conceptions, c'est-à-dire précisément dans le champ d'action dans laquelle notre

pays excelle: celui de concevoir les solutions permettant à toutes les conceptions et à toutes les idéologies de se retrouver au moins un peu. En tout cas, suffisamment pour que nous puissions tous... vivre ensemble et avec!

Enfin, la défense de notre **singularité**. Au même titre que les Britanniques ont une mentalité d'insulaires, notre pays est un creuset de singularismes. Je ne vais pas ici vous les énumérer. Une petite histoire drôle le résumera bien mieux:

*Quand un Suisse cause tout seul,
il fait un monologue.*

*Quand deux Suisses bavardent,
ils font un dialogue.*

*Quand trois Suisses discutent,
ils font un catalogue.*

Oui, un catalogue de particularismes et d'une longueur certaine qui plus est. Soyons en fiers!

À l'orée d'une année 2016, qui nous verra accueillir sur nos terrains d'engagement et d'exercice, Monsieur Guy Parmelin, notre nouveau ministre en charge des affaires de défense nationale, savourons l'immense chance d'appartenir à cette belle Nation et sachons en cultiver les plus belles valeurs autour de nous, à chaque occasion.

Je lève mon verre à notre Patrie. Longue vie au bataillon de carabiniers 14, Vive la Société militaire de Genève et Vive la Suisse!

Reflets de la Cérémonie de la Restauration 2015



Passage en revue de la compagnie des Vieux-Grenadiers par Monsieur Antoine BARDE, président du Grand Conseil, et Monsieur Olivier JORNOT, Procureur général de la République et Canton de Genève, accompagnés du président de la SMG, le Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS. Le commandant de la compagnie des Vieux-Grenadiers est le capitaine Georges ABBONDIOLI.

Reflets de la Cérémonie de la Restauration 2015



Les autorités genevoises lors de la cérémonie de la Restauration : Monsieur le président du Grand Conseil Antoine BARDE, Monsieur le Procureur général Olivier JORNOT, Monsieur le Conseiller national Hugues HILTFOLD, Monsieur le vice-président du Grand Conseil Jean-Marc GUINCHARD. On distingue encore : Madame la députée au Grand Conseil Christina MEISSNER, Monsieur le divisionnaire Roland FAVRE, commandant de la Rég ter 1, Monsieur le brigadier Guy VALLAT, commandant de la FOAP log, l'ancien divisionnaire Dominique JUILAND, président de l'Association de la Revue Militaire Suisse, le Lt col Christian CUDRÉ-MAUROUX, chef des opérations de la police genevoise.





Le bâtiment de Meyrin-Mategnin: un stationnement de troupes attendu depuis bien longtemps

Contexte général

L'opération de reconstruction du site de Meyrin-Mategnin, actuellement sous les feux de la rampe en raison du referendum dont il fait l'objet, s'insère dans un projet plus large englobant l'ensemble des sites à usage militaire du canton de Genève et impactant l'implantation sur le territoire genevois de l'Armée et d'autres entités de l'administration cantonale.

Le point de départ de cet important projet est la volonté de l'Etat de Genève de pouvoir bénéficier du périmètre actuel de la caserne des Vernets, d'une superficie de près de 5 hectares, pour loger la population.

En effet, dans le cadre du projet de renouvellement urbain « Praille Acacias Vernets » (PAV), l'Etat souhaite réaliser un programme comprenant principalement 1'500 habitations, pour participer à l'effort de lutte contre la pénurie de logements.

Dans ce contexte, la Confédération a accepté le principe d'une relocalisation de l'Armée et s'est engagée à libérer de manière anticipée le site des Vernets, en contrepartie de la mise à disposition des constructions utiles au maintien des activités militaires sur les sites existants d'Epeisses, d'Aire-la-Ville et de Meyrin-Mategnin, dans le respect des accords passés entre la Confédération et le canton. Ce dernier s'est quant à lui engagé à réaliser à ses frais les infrastructures de substitution requises sur ces trois sites.

Sites à usages militaires du canton de Genève

Epeisses

Lorsque l'ensemble des travaux projetés auront été réalisés, le « centre de gravité » de la présence militaire à Genève sera le site d'Epeisses, qui constituera un centre d'instruction moderne pour les troupes de sauvetage. Localisé à mi-chemin entre les villages de Chancy au Sud et d'Avully au Nord, le site profite d'une implantation avantageuse en pleine campagne genevoise, au fond d'une ancienne gravière située à proximité immédiate du hameau d'Epeisses. Les parcelles qu'il occupe sont propriétés de la Confédération,

le canton assurant la logistique nécessaire à son exploitation.

Aujourd'hui, il comprend un important village d'exercice, théâtre de nombreux engagements d'envergure, y compris internationale. On y trouve également un abri servant d'hébergement pour la troupe, ainsi que divers locaux de stockage.

A terme, il est prévu d'y édifier un nouveau bâtiment accueillant des locaux administratifs divers destinés à être utilisés par l'Armée, le personnel des écoles d'officiers et celui d'un état-major de bataillon. Il comprendra également des locaux d'instruction et un auditoire pouvant accueillir environ 150 personnes. De nouvelles surfaces d'hébergement sont également planifiées. Les locaux dédiés à la subsistance, ainsi que les locaux de vie seront augmentés en conséquence pour permettre une occupation autonome et continue du site.

Le projet du centre de formation des troupes de sauvetage est actuellement en phase d'étude. L'accent est mis sur une très grande rationalité constructive et fonctionnelle du bâtiment. La construction, de nature compacte, adossée à la colline et d'un gabarit bas, s'intègre de façon optimale dans le site. La faible hauteur des bâtiments, ne dépassant pas la cime des arbres accentue encore son intégration.

De construction traditionnelle et énergétiquement performant, le bâtiment offre, pour un coût de construction très raisonnable, un confort et des performances de très bon niveau. La durabilité des matériaux et la simplicité constructive sont également garants de frais d'entretien faibles et contrôlés.

Meyrin-Mategnin

L'actuel dépôt de Meyrin-Mategnin a été construit au début des années 70, puis transformé et rénové lors du passage à « Armée 95 ». Il est prévu de le démolir et de le remplacer par un nouvel édifice décliné sur trois niveaux dédiés essentiellement à l'hébergement. L'emprise au sol de la nouvelle construction sera identique à l'ancienne. De plus, la végétalisation du site sera renforcée.

Le stationnement de troupe de Meyrin-Mategnin sera un élément-clé du dispositif utile aux engagements subsidiaires de sûreté que l'Armée assume régulièrement dans le canton de Genève.

En effet, lors de manifestations, d'évènements majeurs ou de situations particulières, la Genève internationale doit être en mesure de garantir un stationnement de proximité aux unités engagées notamment pour la protection des ambassades (AMBA CENTRO) ou en renforcement du dispositif de surveillance de l'aéroport (AERO SUBITO). Le site de Meyrin-Mategnin, vu son positionnement géographique est, à cet égard, idéal.

La reconstruction de Meyrin-Mategnin comprend la réalisation d'un hébergement de troupe pouvant accueillir deux compagnies de 150 hommes, soit un maximum de 300 militaires. La programmation vise la conception d'un ensemble cohérent avec des dortoirs, une partie administrative, un réfectoire avec cuisine professionnelle, ainsi que des ateliers et locaux de stockage (magasins).

Des locaux seront également réservés pour les activités de l'état-major cantonal de liaison territoriale (EM cant li ter GE). Ces espaces privatifs bénéficieront d'un accès indépendant.

La cour devant le bâtiment servira au regroupement des troupes et à la circulation des véhicules dont l'Armée a besoin pour les transports entre sites, en particulier vers Epeisses. Aucun stationnement permanent de véhicules militaires n'est prévu sur le site.

S'agissant des transports, l'un des objectifs est de limiter les nuisances pour le voisinage en réduisant les déplacements au strict minimum. Ce point fait l'objet d'une attention particulière. Un groupe de contact comprenant des représentants du canton, de la commune de Meyrin, ainsi que des riverains a été mis en place pour traiter ce type de problématique et, au final, favoriser une cohabitation harmonieuse. Il accompagnera la réalisation des travaux, ainsi que l'exploitation, afin que toutes les parties concernées puissent faire entendre leur point de vue.

Enfin, ce futur casernement en mains du canton n'hébergera pas exclusivement des militaires, mais ouvrira ses portes à des usagers civils. A titre d'exemple, il pourra accueillir des renforts de police ou des aspirants de

l'Académie de police de Savatan, à laquelle le canton vient d'adhérer. Ce partage de l'utilisation implique une planification rigoureuse des occupations qui sera assumée par l'autorité cantonale et dont les modalités seront fixées dans les nouvelles conventions actuellement en cours de négociation entre la Confédération et le canton.

Comme c'est le cas pour le site d'Epeisses, la préoccupation principale est de créer un bâtiment compact, rationnel et économique, tout en préservant la qualité constructive et la durabilité. De construction traditionnelle en béton armé et recouvert d'une façade en tôle métallique isolée, la construction offre toutes les garanties de durabilité et de facilité d'entretien.

Aire-la-Ville

Le projet d'Aire-la-Ville, dédié à la logistique, prévoit quant à lui de maintenir et de transformer les bâtiments existants avec une occupation optimisée du terrain. Par ailleurs, un soin tout particulier sera apporté au maintien et au renforcement de l'environnement naturel existant.

Le site comprendra des aires de stockage et de travail polyvalents, en particulier une halle technique au service de la troupe. Il permettra également de regrouper, en un seul lieu, les différentes entités actives du centre de logistique civile et militaire de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM) actuellement situées à la caserne des Vernets et à l'arsenal. Enfin, dans l'optique de développement des synergies

DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL



**Salons funéraires
privés**
**Accueil - Visites
Recueillement**

**POMPES FUNÈBRES
A. MURITH S.A.**

89, BD DE LA CLUSE - 1205 GENÈVE
TÉLÉPHONE 24H./24 022 809 56 00

dans le domaine mécanique, il accueillera des ateliers techniques du garage de la police, actuellement sis à la rue Eugène-Marziano.

La transformation des bâtiments existants du site d'Aire-la-Ville vise à optimiser les constructions existantes. Les interventions sur les structures existantes sont réduites au minimum. Comme pour les projets d'Epeisses et de Meyrin-Mategnin, l'accent est mis sur la rationalité et l'efficacité. La simplicité de la construction, sa durabilité et son entretien facile contribuent à la qualité du projet et à sa pérennité.

Principe de mutualisation

En parallèle des démarches liées à l'évolution des sites militaires, le canton doit également faire face à un nouveau défi : la disparition annoncée de la piste d'entraînement feu et protection civile.

En effet, à l'horizon 2021-2023, le centre d'instruction feu et protection civile de Bernex devra céder sa place au projet d'urbanisation de la zone. Ce dernier est l'un des développements majeurs retenus par le Conseil fédéral lors de son approbation du « plan directeur cantonal 2030 », le 20 avril 2015. Des procédures de modification de zones et d'établissement d'un plan directeur de quartier sont d'ores et déjà en cours pour concrétiser ce potentiel.

Tenant compte de cet impératif, les discussions menées autour des sites d'Aire-la-Ville et d'Epeisses ont conduit les partenaires fédéraux et canton à développer la notion de mutualisation d'infrastructures initialement dédiées au seul usage militaire. C'est ainsi qu'une réflexion s'est engagée sur les potentialités de partage de ces deux sites entre les besoins civils et militaires, les deux nécessitant des infrastructures semblables.

Il s'en dégage une solution innovante qui s'écarte sensiblement des principes habituels d'utilisation des sites par l'Armée et qui est exemplaire sous l'angle d'une utilisation rationnelle des deniers publics. Par la connexité des activités déployées par les troupes de sauvetage, les sapeurs-pompiers ou encore la protection civile, plusieurs installations et infrastructures pourront être utilisées de manière conjointe : piste de décombres, conteneurs d'exercice pour porteurs d'appareils de protection de la respiration ou moyens de

lutte contre le feu sont autant d'exemples. Des collaborations pourront également se déployer dans le savoir-faire et l'instruction.

Conclusion

Pour résumer, collaboration, mutualisation, optimisation et synergie sont les leitmotiv de ce projet ambitieux dont l'adaptation du site de Meyrin-Mategnin ne constitue que la première pierre de l'édifice. Cette étape, comme les suivantes d'ailleurs, répond à un besoin impératif pour réussir le redéploiement des activités militaires sur le canton de Genève et apporter une réponse positive à la volonté de l'Etat de Genève de disposer des terrains de la caserne des Vernets pour loger la population. Enfin, l'aboutissement du projet constituera un exemple à suivre de parfait partenariat entre la Confédération et le canton.

- *La Rédaction du Bulletin EclairaGE*



Depuis 1904 un conseil
personnalisé et un
service irréprochable.

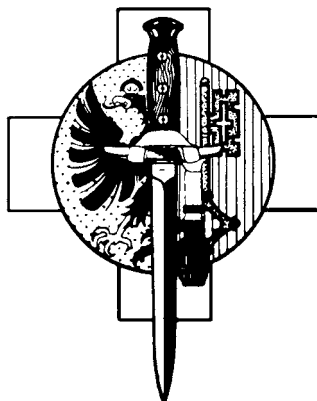
Aeschbach
chaussures

www.aeschbach-chaussures.ch

Section de tir

SÉANCES DE TIR AU STAND DE TIR DE BERNEX:

Samedi	23/04/2016	0800-1200
Samedi	21/05/2016	0800-1200
Samedi	18/06/2016	0800-1200
Samedi	16/07/2016	0800-1200
Samedi	30/07/2016	0800-1200
Samedi	27/08/2016	0800-1200
Samedi	08/10/2016	0900-1200



TIR EN CAMPAGNE:

Jeudi	26/05/2016	1600-1930
Samedi	28/05/2016	0800-1200 1400-1600

TIR INTERNATIONAL DE L'AMITIÉ:

Samedi	10/09/2016	0800-1700
--------	------------	-----------

TIR BARBARA DE L'ASSOCIATION SUISSE DES SOCIÉTÉS D'ARTILLERIE (ASSA)

Samedi	24/09/2016	0800 - 1700
--------	------------	-------------

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE TIR:

Jeudi	24/03/2016	1900
-------	------------	------

TIR DÉCOUVERTE 2016



Luger P08: arme adoptée par l'armée allemande en 1908 de calibre 9 mm et produite jusqu'en 1945. Il s'agit d'une arme mythique, mais fragile par son mécanisme à genouillère. La Suisse, en 1900, commande un modèle de calibre 7.65 mm.

ACTIVITES SMG du 1^{er} semestre 2016 (1)

CONFÉRENCES-LUNCH

Mardi 23 février
(CL 1215 Local)

Monsieur Christian DUSSEY - Directeur du Centre de politique de sécurité de Genève GCSP
Les missions du GCSP dans la tourmente de l'actualité géostratégique mondiale

Mardi 22 mars
(CL 1215 Local)

Monsieur Gyula CSURGAI - Collaborateur scientifique à l'Institut international de recherche sur la paix de Genève GIPRI
Le rôle de l'Asie dans la réorientation stratégique des Etats-Unis

Mardi 26 avril
(CL 1215 Local)

Monsieur Corentin COEHEN - Doctorant à Sciences Po Paris
La vérité sur Boko Haram

Mardi 31 mai
(CL 1215 Local)

Monsieur le Divisionnaire Jakob BAUMANN - Ancien chef de l'armement
Les drones, quel sera leur rôle dans le futur

Mardi 21 juin
(CL 1215 Local)

Monsieur le Capitaine de frégate Pierre RIALLAND
La doctrine de dissuasion nucléaire française à la lumière de l'utilisation des sous-marins

* * * * *

STAMM-CONFÉRENCES

Mardi 1^{er} mars
(SC 1900 Local)

Monsieur le Colonel EMG Christian BÜHLMANN - Chef du programme de développement régional au Centre de politique de sécurité de Genève GCSP
Le développement de l'arme atomique en Suisse

* * * * *

Mardi 8 novembre 2016
(Local SMG 1900)

Accueil des nouveaux membres

Samedi 12 novembre 2016
(Salle des Rois 1700)

Assemblée Générale

Dimanche 13 novembre 2016
(Parc Mon-Repos 1030)

Cérémonie du Souvenir

Vendredi 30 décembre 2016
(Treille 1700)

Restauration

Samedi 31 décembre 2016
(Local SMG 0900)

Café/croissant

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Ivan Slatkine, Valérie Caboussat, Michel-Igor Slatkine et Éric Caboussat. Une belle union pour l'avenir de l'édition romande.

LA ROUE TOURNE : LES ÉDITIONS CABÉDITA ET LES ÉDITIONS SLATKINE S'UNISSENT POUR L'AVENIR

Genève – Bière, le 18 janvier 2016

Depuis vingt-sept ans, l'aventure éditoriale des Éditions Cabédita et d'Éric Caboussat, qui fut facteur postal à Morges, ne ressemble à aucune autre. Près de 1'000 titres, publiés sous la plume de quatre cents auteurs environ, ont fait de la maison d'édition vaudoise un acteur incontournable et apprécié de la profession comme des lecteurs de Suisse romande et de France voisine.

Avec ce formidable capital culturel et patrimonial accumulé depuis plus d'un quart de siècle, une très grande responsabilité incombait à Éric Caboussat quant à la pérennisation de sa maison d'édition.

Le défi est relevé, et c'est une très bonne nouvelle pour l'édition romande, puisque les Éditions Cabédita et les Éditions Slatkine à Genève se sont unies dernièrement, scellant une collaboration déjà active depuis plusieurs décennies.

Le groupe Slatkine, représenté par sa 4^e génération, propriétaire des éditions patronyme mais aussi des Éditions Honoré Champion à Paris, renforce ainsi son pôle éditorial régionaliste. Cette union capitalistique permet parallèlement aux Éditions Cabédita, avec toujours à leur tête leur éditeur emblématique Éric Caboussat, de voir l'avenir avec optimisme, de conforter leur position tout en conservant leur entière autonomie éditoriale.

Le village de Bière, situé au pied du Jura vaudois, continuera ainsi d'abriter l'activité des Éditions Cabédita ainsi que sa librairie, toujours sous la direction de Valérie et d'Éric Caboussat.

Contact : Ivan Slatkine : 022 960 95 72 – 079 301 40 84
Éric Caboussat : 021 809 91 00

